

**Cabinet de la Société Civile Professionnelle d'Avocats  
Yves HERVOUËT - Frédéric CHEVALLIER – Alexandre GODEAU  
12 Place Jean Jaurès – 41000 BLOIS**

**VENTE IMMOBILIERE**

Aux requêtes, poursuites et diligences de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE LOIRE CENTRE, dont le siège social est 7 rue d'Escures – 45000 ORLEANS,

Il sera procédé le **JEUDI 4 MARS 2021 à 14 HEURES**, à l'audience des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire de BLOIS, salle ordinaire desdites audiences, au Palais de Justice de ladite Ville, Site 3J, 15 rue du Père Brottier, à la vente immobilière aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux, de biens immobiliers situés **Commune de COUR-CHEVERNY (41700), 32 route de Fontaine en Sologne, cadastrés section H n° 105, 106, 980, 985, 987, 989, 990.**

Il s'agit d'un pavillon de plain-pied comprenant une grande pièce à vivre, cuisine ouverte, salle de bain, WC, quatre chambres et grand dégagement avec porte d'accès sur le garage comprenant deux portes de garage avec escalier donnant sur mezzanine non aménagée ; pavillon se trouvant au bout d'une allée fermée par un portail avec un bâtiment en tôles ondulées sur le côté.

Ces biens font l'objet d'un procès-verbal de description établi par la SCP VOISIN SANSON, Huissier de Justice à BLOIS, en date du 3 décembre 2019, joint au Cahier des Conditions de la Vente.

Tous les renseignements concernant l'immeuble sont consignés dans le Cahier des Conditions de la Vente.

**MISE A PRIX : QUATRE VINGT NEUF MILLE €UROS  
(89.000 €), frais en sus.**

La vente aura lieu sous les clauses et conditions indiquées dans le Cahier des Conditions de la Vente dressé par Maître Alexandre GODEAU Avocat soussigné et déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de BLOIS, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de BLOIS.

Fait et rédigé par l'Avocat soussigné,

A Romorantin-Lanthenay, le 13 janvier 2021

Signé : A. GODEAU

---

**Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à :**

- Maître Alexandre GODEAU, Avocat de la SCP HERVOUËT CHEVALLIER GODEAU, 12 place Jean Jaurès à BLOIS (41000) – Tel. 02.54.78.02.02.
- Tout Avocat au Barreau de BLOIS,
- Au Greffe des Saisies Immobilières du Tribunal Judiciaire de BLOIS.